

Diversité culturelle et universalité des droits de l'homme.

Notes prises à partir des interventions présentées au forum « Angers à l'heure de la philosophie » en 2009

Désigné « étranger » Guillaume Le Blanc

Pour G.Le Blanc légitimer la diversité culturelle ne va pas de soi.

Il est plus facile de reconnaître la valeur de « l'étranger » avec sa langue, son mode de vie... ailleurs que chez soi.

Comment être hospitalier ? (Dériida : Devenir l'hôte de son hôte »

La diversité culturelle suppose des frontières entre des espaces, des différences culturelles transportées dans l'espace de « notre » propre nation par un « corps » immigré qui est aussi « émigré ».

Pour Judith Butler « vie précaire » toutes les vies n'ont pas la même valeur.

Un génocide africain a moins de valeur que le 11 septembre à New York pour nombre d'occidentaux.

La qualité d'Humain ne va pas de soi.

L'idée même de diversité culturelle est née en occident. Les musées d'ethnographie ont donné corps aux cultures.

La reconnaissance de la diversité culturelle est-elle seulement la version Nord/Sud, Est/Ouest ou peut-elle être articulée aussi aux « subalternes » des pays en voie de développement.

Ne doit-on pas être sensible aux « sans voix », aux « invisibles », à l'hybridation, au métissage, à la « créolisation » qui malmène les catégories d'identité ?

Diversité culturelle et référence aux droits de l'Homme.

La notion de « l'autre » est réelle mais elle est en partie construite. Par exemple « L'orientalisme » sous l'angle de l'exotisme.

Pour G.Le Blanc, la diversité culturelle et les droits de l'Homme relèvent plus d'une politique que d'une philosophie.

Quand il est question d'étranger, on ne retient rien de plus que « l'étranger », l'intrus qui devient inclassable et qui est identifié sous des formes stéréotypées. (Couscous marocain)

La désignation « d'étranger » semble un obstacle à la possibilité d'accueillir la diversité culturelle.

Le problème majeur est : comment vivre sa culture au sein d'une autre culture.

Il faut se reporter à Franz Fanon « *Peau noire, masque blanc* » pour comprendre l'impossibilité qu'ont les Africains francophones de se reconnaître sous le regard du Blanc qui les fragmente, les morcelle et finalement les assigne à une identité » négative.

Impossible accueil, difficile accueil

L'argument de la diversité culturelle n'est pas une garantie contre les procédures de marginalisation des formes de vie culturelle de l'étranger.

La diversité culturelle et les Droits de l'Homme risquent d'être inopérants si il n'y a pas comme préalable une critique sociale et politique des modes de relégation des formes de vie dites « étrangères ».

G.Le Blanc propose « l'hybridation culturelle » tout en se demandant si elle peut-être un levier ou un obstacle à la diversité culturelle.

Quel absolu pour les droits de l'Homme ? François Jullien

Il faut reconnaître la singularité historique des droits de l'Homme qui pose le problème de l'articulation entre l'universel et le singulier, l'absolu et le conditionné sinon l'exigence idéale des Droits de l'homme se défait à la rencontre des autres cultures.

Pour les occidentaux les Droits de l'homme sont universels alors qu'ils sont conditionnés historiquement.

La déclaration des droits de l'homme de 1789 a, par exemple, été chaotique à l'origine et a connu un très grand nombre de remaniements.

Les Droits de l'homme sont le fruit d'une double abstraction :

- des droits : défense sur le plan individuel.

-de l'homme : l'individu « l'Homme » est absolutisé.

Mais ils n'abordent pas l'intégration de l'humain en son monde.

Peut-on concilier les deux ?

-Dans l'Inde classique, ils n'ont aucune signification. Ils sont intelligibles autrement, par le fait de pouvoir renaître sous la forme animal.

-Dans l'Islam, ils ne sont perceptibles que par la peur du jugement dernier, élément premier de la foi islamique.

-En Chine, ils sont difficilement compréhensibles, ils s'opposent à « l'harmonie primitive abandonnée » des taôistes. Argument utilisé par les dirigeants chinois pour s'y opposer.

Le caractère abstrait « des Droits de l'homme » ne règle pas les contradictions non résolues de la situation qui les a vus naître.

Ils se fondent sur « une nature humaine » qui se définit par la raison, ce qui est loin d'aller de soi. Ils sont coupés de la réalité du monde en particulier animal. Enfin, ils ont bénéficié d'une sacralisation les absolutisant par la perte contemporaine du sacré divin en reportant sur eux la transcendance.

Comment sauver l'Universalité des Droits de l'homme ?

Pour l'auteur, toute justification idéologique est impossible. On ne peut s'appuyer que sur leur caractère logique et abstrait.

Leur caractère négatif, ce contre quoi ils se dressent, a plus de poids que leur dimension positive, ils ne peuvent enseigner comment vivre.

Ils disent exemplairement l'universalité du refus. C'est un outil.

Comment ne pas retomber dans les 2 excès des Droits de l'homme :
historiquement et culturellement « occidentaux » ?

Ils nous font les éviter alors qu'ils sont à ce jour sans équivalents et sans remplacement possibles et qu'ils peuvent servir à priori en tous lieux de notre planète ?

Pour certains, il ne faut pas affirmer leur caractère absolu.

Pour d'autres, il faut les utiliser pour maintenir le nouvel ordre mondialisé, donc l'impérialisme occidental

Pour F.Jullien, ils ne sont pas universels mais font surgir de l'universel. Le fait d'en être privé fait surgir un universel de l'humain qui permet de lutter contre l'injustice dans tous les contextes culturels.

Ils ne sont pas de l'ordre de la vérité mais du recours, donc « universalisants »

Mais pas universalisables. Ce qui fait aussi leur qualité, c'est leur statut d'abstraction qui les rend opératoires partout.

Confrontation entre diversité culturelle et universalité des droits de l'homme Lucien Guirlinger

Universalité : notion complexe mais juridiquement claire.

Diversité : notion floue qui nécessite d'ajouter un qualificatif : ethnique, culturelle, linguistique...

La diversité reconnaît les différences mais masque leur caractère potentiellement conflictuel.

Les revendications identitaires nées de la diversité ont entraîné des réactions fortes et des situations plus ou moins conflictuelles.

- le *communautarisme* met en avant la primauté et la supériorité de valeurs des cultures particulières dans la formation de l'identité personnelle et collective et dénonce le caractère impérialiste de l'impératif d'universalité comme un déguisement de la domination de la culture occidentale, centraliste, uniformisante et stérilisante.

Le multiculturalisme est plus nuancé .Il énonce la primauté des droits des minorités culturelles, la reconnaissance pratique de leur originalité et propose des aménagements pour une cohabitation pacifique des cultures.

En opposition, nous rencontrons soit des protestations rigides pour le maintien d'une conception de l'universalité héritée du Siècle des Lumières imposé, soit un mouvement progressif d'informations et d'expériences non autoritaires, d'initiations aux vertus humanitaires du respect des droits universels.

Pour ne pas tomber dans des controverses incessantes cherchons ce que recouvrent ces notions dans l'histoire.

- Pour Aristote, il n'y a de connaissable que l'universel, de réel que le particulier.

- au Moyen-âge, le débat est âpre entre ceux qui, au fond, s'appuient sur le sens littéral des textes bibliques et ceux qui y voient un sens symbolique. La diversité culturelle n'a pas de sens pour eux puisqu'ils sont persuadés d'être les seuls hommes à part entière ou des créatures divines à l'image de Dieu au centre de l'univers.

L'existence de païens, barbares, métèques...ne les troublent pas : ce sont des êtres inférieurs, pervers, soumis, convertis ou éradiqués.

Ainsi Thomas d'Aquin justifie l'inquisition.

Ils n'ont pas d'inquiétude anthropologique c'est-à-dire concernant la consistance, l'unité de la notion d'homme.

Cette notion de monde fini s'écroule avec Copernic, Kepler et Galilée. Les hommes sont alors pris d'angoisse devant « le silence éternel des espaces infinis »

La découverte de l'Amérique pose la question des différences de cultures.

Certains se rassurent : les barbares n'ont pas d'âme.

Montaigne pose la question : ne sommes nous pas les barbares ?

Les voyages de La Pérouse et de Bougainville conduisent également à créer une anthropologie philosophique.

Les philosophes du Siècle des Lumières (sauf Rousseau) initient le règne de la Raison, du progrès irrésistible de l'humanité, de l'avènement de la civilisation et conduisent à la question posée par Kant : Qu'est ce que l'Homme ?

Une nouvelle rupture a lieu avec Marx, Nietzsche, Freud, Caillé, Livingstone, Charcot...qui reconnaissent et analysent le caractère dérangeant, douloureux de la condition humaine et de la diversité culturelle.

L'exploration des coins les plus reculés de la planète et des instances les plus reculées de l'esprit conduisent à mettre en cause l'objet même de la science et de la cohérence de l'idée de l'homme avec Malraux, Foucault, Derrida...

Le concept d'universel est réévalué, il ne s'agit plus de nature humaine d'essence universelle. L'universalité est une œuvre attestée par la diversité même des cultures.

« Au lieu de chercher ce que les hommes, au-delà de leur diversité culturelle, pourraient avoir en commun, il vaudrait mieux examiner ce que, depuis qu'il y a des hommes, dispersés dans des myriades de cultures différentes, ils se sont donné et continuent de se donner, de mettre en commun, c'est-à-dire de s'enrichir de leurs différences culturelles, en les partageant, comme le meilleur d'elles-mêmes. »